



Consumer and
Corporate Affairs

Consommation et
corporations

Legal Metrology

Métreologie Légale

S.WA-3012

Approval No. d'approbation

Remplace l'avis S.WA-T118 en date du 15 avril 80
supercedes S.WA-T118 dated April 15 1980

Ottawa 4-12-80

NOTICE OF APPROVAL – AVIS D'APPROBATION

Company:

Grandin Weighing Systems Ltd.
5895 Bessette St.
Montreal, P.Q.

Société:

Grandin Weighing Systems Ltd.
5895 rue Bessette
Montréal, P.Q.

Type of Device: Compudraft
Series 1000 full electronic bulk
grain weighing scale.

Appareil: Système compudraft
entièrement électronique de pesage
en vrac des grains, série 1000.

Model Number: Compudraft Series
1000.

Numéro de modèle: Compudraft,
série 1000.

Application: The weighing of
grain.

Utilisation: Pesage des grains.

Description: This system
consists of the instrumentation
which is used to control the
weighing and handling of grain in
a terminal transfer situation.
The instrument itself may form
part of a system including
printers, control devices
(solenoids, gates, motors, etc.)
and digital computer. The inputs
to the device are weight signals
from load cells and controls
signals from hopper sensors and
gate solenoids.

Description: Ce système constitue
l'appareil utilisé pour
contrôler le pesage et la
manutention des grains dans les
élevateurs de transbordement.
L'appareil peut faire partie d'un
ensemble comprenant des imprimantes,
des dispositifs de commande
(solénoides, portillons, moteur,
etc.) et un calculateur numérique.
Des signaux pondéraux provenant de dynamomètres et des
signaux de commande émanant de capteurs de trémie et de solénoïdes à portillons alimentent le
dispositif.

.../2

Conditions of Approval:

(1) This approval covers the following installations:

- (a) 6 units in Calgary (Canadian Government Elevators);
- (b) 8 units in Churchill, Manitoba (National Harbours Board);
- (c) 2 units in Elevator #3, Tarte Pier, Montreal Harbour;
- (d) 4 units in Quebec City;
- (e) 3 units in Perrish & Helmbecker, Thunder Bay.

(2) All of the above must be modified to provide sealing of calibration adjustments, Centre-Of-Zero indication at the preset tare value, and an indication of the unit of measurement. The Centre-of-zero indication will consist of, "plus" and "minus" indication when outside centre-of-zero range (that is zero load at the preset tare value).

(3) Any devices not modified as described in 2 above are to be sealed against use until the retrofit has been completed.

Conditions d'approbation:

(1) La présente approbation vise les installations suivantes:

- (a) 6 dispositifs installés à Calgary (élévateur appartenant au gouvernement Canadien);
- (b) 8 dispositifs installés à Churchill, Manitoba (Conseil des port Canada);
- (c) 2 dispositifs installés à l'élevateur No. 3 quai Tarte, port de Montréal;
- (d) 4 dispositifs installés dans la ville de Québec;
- (e) 3 dispositifs installés à Perrish & Helmbecker, Thunder Bay.

(2) Tous ces dispositifs doivent être modifiés de façon que les dispositifs de réglage pour l'étalonnage soient plombés, que le centre du zéro soit à la valeur de tarage prédéterminée et que l'unité de mesure soit indiquée. L'indicateur du centre du zéro affichera un "plus" ou un "moins" lorsque le dispositif ne se trouve pas dans la portée du centre du zéro, c'est-à-dire une charge nulle doit indiquer la valeur de tarage prédéterminée.

(3) Tout appareil qui ne sera pas modifié de la façon indiquée au paragraphe 2 devra porter un sceau indiquant que son emploi est interdit jusqu'à ce qu'il réponde aux exigences.

APPROVAL is granted under the Weights and Measures Act, S.R.C. 1970-71-72, Chapter 36, and the Weights and Measures Regulations C.R.C.c., 1605 for use in Canada under the general conditions of the said Regulations, and under any special conditions listed above.

L'APPROBATION est accordée conformément à la Loi sur les poids et mesures S.R.C. 1970-71-72, chapitre 36, et au règlement d'application C.R.C.c., 1605. L'emploi est autorisé au Canada sous réserve des conditions générales dudit règlement et de toutes les conditions particulières formulées dans le présent avis..

Reference No.: G6922-G337

No. de référence: G6922-G337



John Armstrong
Chief
Weights and Measures Division
Legal Metrology Branch

Chef
Division des poids et mesures
Métrieologie légale